

73 CRÉATIONS D'ENTREPRISES, PRÈS DE 240M€ DE FONDS LEVÉS A PARTIR DE RÉSULTATS DE LA RECHERCHE PUBLIQUE, 752 EMPLOIS CRÉÉS :
LA SATT AQUITAINE SCIENCE TRANSFERT AFFICHE UN BILAN POSITIF ET SE PROJETTE DANS UNE AMBITION "À IMPACT".

L'innovation issue de la recherche publique est porteuse de valeur économique et sociale élevée et de long terme ; elle mobilise de plus en plus chercheurs, investisseurs et acteurs de l'innovation et profite incontestablement à l'écosystème régional, depuis le laboratoire jusqu'au territoire.

Talence, le 11 septembre 2024 – En 11 années depuis sa création, la SATT Aquitaine Science Transfert a accompagné la naissance de 73 start-ups (période 2013-2023). Issues de la recherche publique, souvent fondées sur des technologies de rupture mettant entre 5 et 10 ans avant d'accéder au marché, ces entreprises ont besoin de procéder à des levées de fonds conséquentes et recourent aux aides publiques dédiées à l'innovation de la Région Nouvelle-Aquitaine, de l'État français souvent grâce à Bpifrance ou encore à l'Europe, afin de développer leur produit, service ou procédé. Sans ces financements, il leur serait la plupart du temps impossible d'espérer commercialiser un jour leur innovation.

Quand un constructeur automobile met environ quatre ans pour concevoir et vendre un nouveau véhicule, un nouveau traitement comme celui proposé par **rebrAln** peut mettre 10 ans pour entrer dans les salles d'opération en routine, depuis l'idée jusqu'au marché. C'est toute la différence entre l'innovation industrielle et l'innovation de rupture issue de la recherche publique.

31 des 73 start-ups, soit 43%, ont levé des fonds dilutifs (prise de parts par des tiers) et obtenu des financements non-dilutifs (subventions) pour un montant total de 240 M€.

Lissé sur l'ensemble du portefeuille des start-ups accompagnées par la SATT Aquitaine, la moyenne des levées atteint 3 millions d'euros, mais si l'on ne considère que les 31 qui ont levé, cette moyenne grimpe à 7,4 M€.

Trois levées représentent à elles seules 60% des montants (135 M€) : **Treefrog**, **Corlieve** et **Synapse**, toutes trois dans le secteur de la santé.

Quatre pépites s'illustrent particulièrement :

- **Corlieve Therapeutics**, devenue Uniqure depuis son rachat 250 M€ par l'entreprise biotech du même nom, a bénéficié d'un peu plus de 50 M€ issus du rachat de sa plateforme de thérapie génique contre l'épilepsie du lobe frontal,
- **Treefrog Therapeutics**, a mobilisé 82 M€ de fonds propres depuis sa création début 2018 pour produire des cellules souches en masse et soigner à terme des maladies telles que le diabète et Parkinson,

Accompagné par la SATT Aquitaine, qu'est-ce que cela veut dire ?

Un grand nombre de structures de développement économique sont au côté des jeunes entreprises et toutes ne jouent pas le même rôle. Ensemble elles s'organisent pour former un continuum d'accompagnement. Concernant la SATT et son incubateur, cet accompagnement se concrétise de plusieurs façons : sous quelles formes ?

- . **La maturation** de la technologie : la SATT investit en moyenne 200 000 euros dans une invention pour la porter à un stade de maturité, jusqu'à une preuve de concept, qui permettra d'aborder la phase de pré-industrialisation. Cette preuve de concept fait en général l'objet d'une Propriété Intellectuelle, également financée par la SATT.
- . **L'incubation** : outre une bourse d'incubation de 20 000 euros, les porteurs de projet bénéficient d'un coaching très serré par **chrysa-link** l'incubateur de la SATT et d'un programme de formation poussé (les boosters) pour les acculturer à tous les champs de l'entrepreneuriat, trouver la bonne équipe, ... (valeur totale 75 000 euros).
- . **La licence** : concédée à l'entreprise, elle permet à cette dernière d'exploiter la propriété intellectuelle.

- **Satelia**, qui a fait l'objet d'une incubation par l'Incubateur Régional d'Aquitaine (incubateur qui a rejoint la SATT Aquitaine sous le nom de chrysa-link), a levé 35M€ depuis 2019. Satelia permet un suivi post-opérateur en mobilité et un lien direct soignant-soigné,
- **Synapse Medicine**, à qui la SATT Aquitaine a concédé une licence d'exploitation, a levé 35 M€ depuis sa création en 2017. La proposition de valeur de Synapse repose sur l'intelligence artificielle et des connaissances médicales approfondies pour fournir des solutions de prescription innovantes et plus sûres.

La création de valeur ne se limite pas à la capacité de lever des fonds et s'exprime à travers les emplois créés : 752 en 11 ans sur le territoire ! Ces emplois ont tendance à se pérenniser : le taux de survie des 73 entreprises accompagnées par la SATT Aquitaine s'élève à 93%, validant au passage son travail consistant à 'dérisquer' autant que possible les projets tout juste sortis du laboratoire et à les mettre sur la meilleure trajectoire possible.

Tout en étant le premier maillon d'investissement et d'accompagnement des projets d'innovation issue de la recherche publique, la SATT Aquitaine inscrit son action en collaboration avec celle d'autres acteurs dont le rôle est essentiel pour des projets dont la genèse requerra beaucoup de temps et de financements : les universités et organismes nationaux de recherche qui financent des prématurations quand les projets sont encore trop au stade de la recherche ou l'accompagnement de l'entrepreneuriat étudiant (UBee lab à l'université de Bordeaux, INPulse de Bordeaux INP, l'Entre Pau de l'université de Pau et des Pays de l'Adour, le dispositif Pépite ECA pour l'entrepreneuriat étudiant à Bordeaux, Pau, côte Basque et La Rochelle, Open Campus Innov à La Rochelle, etc.), les technopoles de la Région, le service de levée de fonds de ADI-NA, les start-up studios, les investisseurs, etc.

La SATT Aquitaine garde le cap de la création de valeur socio-économique en mettant de plus en plus l'accent sur l'impact des innovations. Son dernier appel à projets lancé le 24 juin auprès de tous les personnels de recherche de ses actionnaires et partenaires (les établissements de recherche) pose la question aux chercheurs : *'Et si ma recherche avait un impact sur notre société ?'*

Pour Maylis Chusseau, Présidente de la SATT Aquitaine : « Il est de notre responsabilité que notre investissement dans l'innovation crée une valeur économique autant que sociale et environnementale. L'innovation doit être au service d'un progrès responsable et durable. Les travaux des chercheurs contribuent déjà à cela et ils sont de plus en plus nombreux à prendre conscience que leur science peut se transformer en innovation à impact dont la société aura envie de se saisir et que nous pouvons les y aider. C'est le sens de notre action. »



Communiqué de presse

Talence, le 11/09/2024



A propos de la SATT Aquitaine Science Transfert

Créée en 2012, la SATT Aquitaine Science Transfert a pour objectif d'accélérer le transfert de la recherche académique vers les entreprises. La société est soutenue par ses 6 actionnaires fondateurs (Bpifrance, Université de Bordeaux, Université de Pau et des Pays de l'Adour, CNRS, Bordeaux INP, INSERM) et ses 6 partenaires fondateurs (CHU de Bordeaux, Institut Bergonié, ESTIA, Université Bordeaux Montaigne, Sciences Po Bordeaux, Bordeaux Sciences Agro). Elle est également partenaire de La Rochelle Université.

L'expertise de la SATT Aquitaine couvre toutes les étapes du transfert de technologie : détection des inventions et des besoins du marché, maturation (investissement dans la preuve de concept technique, économique et juridique), transfert de la propriété intellectuelle, négociation des conditions d'exploitation et réalisation du transfert (accords de licence, accords de collaboration, créations de start-ups).

La SATT Aquitaine Science Transfert a investi plus de 45 millions d'euros dans des programmes de maturation et des brevets, accompagné la création de 73 entreprises et contribué au lancement de 60 produits, services ou procédés.

> www.ast-innovations.com

Contact presse

Yann Mondon 06 30 51 22 94 - y.mondon@ast-innovations.com